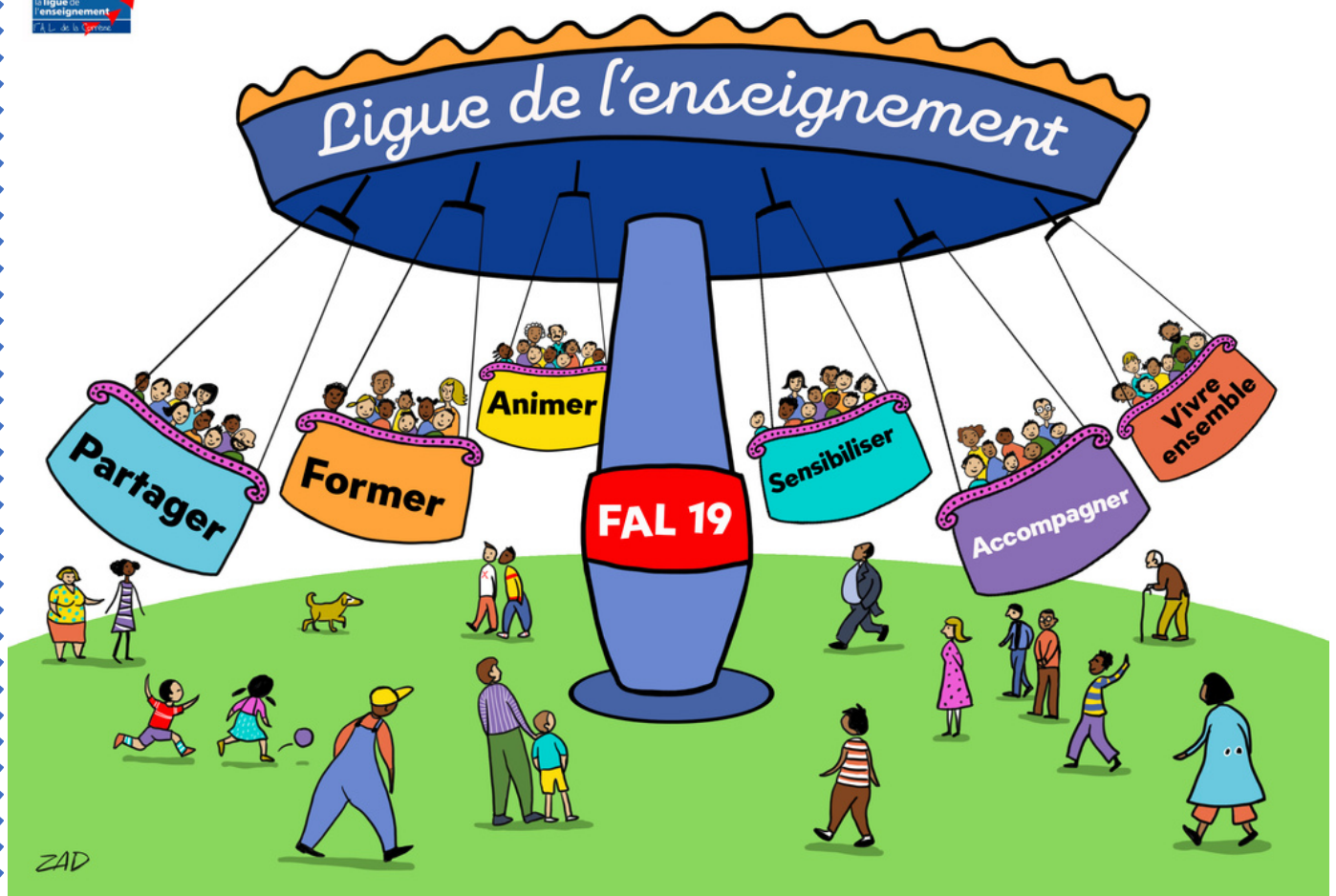




La Ligue de l'Enseignement
Fédération des Associations Laïques
de la Corrèze

PROJET FÉDÉRAL

2024 - 2027



FÉDÉRATION CORRÈZE

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

SOMMAIRE

Avant propos.....	3
Mot de la Présidente	4
Qui sommes-nous ?	5
L'élaboration du projet fédéral 2024 - 2027.....	6
Les Cinq Axes 2024 - 2027.....	7
Favoriser l'exercice d'une citoyenneté active.....	10
Agir pour que chacun vive dignement et faire vivre les droits culturels....	12
Agir pour le vivre ensemble et la laïcité.....	14
Développer et animer des réseaux.....	16
Renouveler nos pratiques.....	18



AVANT PROPOS

3

La Ligue de l'enseignement - Fédération des Associations Laïques de la Corrèze, mouvement d'éducation populaire et association complémentaire de l'école publique souhaite faire découvrir et partager à travers ce projet fédéral son identité et les valeurs qui l'animent.

Ce projet s'inscrit dans une société en mutation. La stratégie et les actions menées par la fédération sont autant de moyens d'atteindre notre visée politique. Concevoir ce projet a nécessité de définir les priorités qui seront les nôtres pour les années à venir et de fixer des objectifs atteignables et mesurables.

Cette feuille de route nous concerne tous. Elle constitue en outre un outil de pilotage précieux pour les équipes bénévoles et salariées chargées de la mise en œuvre sur les trois prochaines années. Cet outil de communication permettra également de promouvoir auprès du plus grand nombre les ambitions que nous portons et les actions qui en découlent.

Nous formulons le vœu que nous puissions nous l'approprier et le faire vivre dans toutes ses dimensions.



Mot de la Présidente

Chers ligueurs, chers amis, chers partenaires,

Un quart de l'Histoire des Hommes du 21^{ème} va s'écrire. Et nous en sommes un des contributeurs.

En 2027, La Ligue de l'Enseignement de la Corrèze aura 100 ans. Quelles visions de la société, de l'humanité les associations corréziennes veulent-elles partager ? Comment trouver les forces et les solidarités autour des valeurs d'éducation populaire qui rassemblent dans les villages, dans les quartiers ?

L'équipe dirigeante actuelle, composée de bénévoles, n'a pas inventé la Ligue. Elle l'a reçu en héritage et devra la transmettre. Le projet fédéral, qui décline la feuille de route de chacun des acteurs pour les trois années à venir, aura à cœur de promouvoir les valeurs portées par la Ligue que sont la citoyenneté, la solidarité, la laïcité en ayant comme fil rouge « le développement équitable et durable qui respecte les limites écologiques de la planète ». Il sera important de renforcer l'accompagnement de notre réseau d'associations affiliées pour appréhender les évolutions sociétales sans se démunir de la mémoire, de réaffirmer et renforcer notre complémentarité avec l'Education Nationale en faisant connaître nos actions et l'histoire de la Ligue aux futurs enseignants, de participer collectivement aux combats pour les droits des femmes et d'autres luttes plus ou moins joyeuses inscrivant la Ligue dans les parcours citoyens.

Il est un champ universel où beaucoup d'entre nous se retrouvent et pour lequel la Ligue de l'Enseignement de la Corrèze poursuit son action, c'est la culture et plus particulièrement la notion de droits culturels.

Je citerai dans ce propos Patrice Meyer-Bisch qui est philosophe, président de l'Observatoire de la Diversité et des Droits Culturels et coordinateur de la Chaire UNESCO Droits Humains et Démocratie au sein de l'Université de Fribourg. « La culture, c'est la circulation du savoir qui donne du sens à tous les actes de la vie concrète ».



Modes d'habitation, de logement, d'alimentation, les beaux-arts, mais aussi tous les arts, pas que ceux créés par les « créateurs ». Pas seulement le droit de participer : le droit de connaître et de reconnaître. Le droit d'être reconnu-e. Le droit d'identifier, de s'identifier, d'être librement identifié-e. Ce n'est pas le droit à la différence, car il y a de la différence partout, et il y a des différences subies (être pauvre) : la liberté de choisir les références culturelles avec lesquelles on veut s'identifier, être identifié-e, reconnaître, être reconnu-e.

Et en ces temps où ronronne « la bête immonde » dans nos campagnes, dans nos villes et dans de nombreux pays dits « développés », la ligue de l'Enseignement de la Corrèze continuera de penser l'hospitalité dans le respect des Droits des Hommes et des Citoyens et contribuera à faire de l'Education Populaire un espace de dignité. Au nom du conseil d'administration de la Ligue de l'enseignement de la Corrèze, je vous invite à signer la Charte de la Diversité et à l'afficher haut et fort dans vos associations, vos collectivités, vos entreprises, vos organismes. La diversité est une force pour la république.

Faisons-la vivre en s'engageant pour la paix.

Lucette VIGNE



QUI SOMMES-NOUS ?

Créée en 1866, La Ligue de l'Enseignement est un grand mouvement d'éducation populaire, partenaire de la vie associative, de l'école publique et des acteurs locaux. Présente en France au travers de son réseau de Fédérations départementales, elle a développé un projet et des compétences au service des associations, des écoles, des collectivités et de tous leurs partenaires.

Depuis 1927, la Fédération départementale de la Corrèze anime la vie locale, développe la solidarité et contribue à la **formation de citoyens libres, égaux et responsables dans une société laïque**. Elle encourage les initiatives locales qui permettent à tous d'accéder à l'éducation et à la culture dans la reconnaissance des diversités culturelles.

► **Un mouvement d'éducation laïque, association éducative complémentaire de l'enseignement public, agissant avec, pour, dans et autour de l'école**

La Ligue de l'enseignement concourt à la démocratisation, l'extension et l'amélioration du service public de l'Éducation nationale sur l'ensemble du territoire français, associant les collectivités territoriales et les citoyens dans le respect de la mixité sociale et de la diversité culturelle.

► **Un mouvement d'éducation populaire, fédération d'associations œuvrant pour la promotion et le développement de l'engagement bénévole et associatif.**

La Ligue de l'enseignement fédère des associations et des personnes morales qui encouragent toutes les initiatives individuelles et collectives, en vue de développer l'éducation tout au long de la vie, de favoriser l'engagement civique et de faire vivre la solidarité.

Pour cela, la Ligue de l'enseignement suscite la création d'associations et d'institutions laïques, éducatives, culturelles, sportives et sociales. Elle contribue à l'animation de ces associations et institutions, à leur représentation et à la défense de leurs intérêts.

► **Une organisation d'économie sociale, développant ses actions avec des partenaires associatifs et institutionnels, et dans le cadre de politiques publiques.**

La Ligue de l'enseignement promeut l'économie au service de l'Homme, et développe des activités s'inscrivant dans ce cadre tout en respectant son caractère à but non lucratif, notamment l'organisation de services éducatifs, sociaux et culturels, de voyages et séjours de vacances, d'activités sportives et de loisirs, d'actions de formation, etc.

► **Un mouvement d'idées, mouvement de citoyens, portant le débat et agissant pour la transformation sociale.**

La Ligue de l'Enseignement favorise les lieux de rencontre et de débats, qui donnent aux citoyens l'envie de connaître et de comprendre les questions de société pour exercer une pleine citoyenneté.



L'ÉQUIPE DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA CORRÈZE - FAL 19



Aurélie MONTEIL
Déléguée générale



Nathalie GUICHOT
Comptable



Roseline PUIG
Agent d'entretien et restauration



Marie-Line NEIGE
Chargée de mission Jeunesse



Séverine REVOLLET
Responsable Pôle
Éducation à l'Environnement



Simon VIGIER
Éducateur nature



Julie Roberte
Éducatrice nature



Nadine JAVION
Chargée de mission Immersion



Louise ROZIER
Enseignante Français
Langue Étrangère



Sarah TOURTELOT
Coordinatrice du pôle culturel en
charge de l'Éducation Artistique



Julie PERINAUD
Chargée de mission
musiques actuelles



Aurore BATALLER
Coordinatrice départementale
Lire et Faire Lire



Julie OUAGNE
Chargée d'animation
de la vie fédérative



Daniel OHIN
Conseiller numérique

L'ÉQUIPE DE L'USEP DE LA CORREZE



Ludovic FOURNIER
Délégué Départemental USEP



Benjamin EYROLLE
Éducateur sportif



Régine ROTH
Chargée de mission BAF
Secrétariat USEP

L'ÉQUIPE DE L'UFOLEP DE LA CORREZE



Eliot FOUZANET
Délégué Départemental UFOLEP



Martin ROY
Éducateur sportif

Lucette VIGNE

Présidente

LES ÉLU.E.S DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FAL 19

Jean-Paul BARTHOUT

Vice-Président USEP

Thierry BROYDÉ

Vice Président UFOLEP

Véronique MOMENTEAU

Vice-Présidente

François FUGUET

Trésorier

Hélène LACASSAGNE

Secrétaire

Sophie LEFÈVRE

Membre du Bureau

Alexis AUBERT

Bernard CHARBONNEL

Véronique DE FARIA

Ludovic FOURNIER

Lucette FRAYSSE

Mikaël GALOT

Chrystèle GAMBARINI

Pierre GEORGE

Marie-Pierre GRIVEL

Kadir HAMZAOU

Didier JEAN

Catherine LAVERGNE

Véronique MOMENTEAU

Séverine LONJON

Eric SAUVEZIE

Sabine VIROLLE



L'élaboration du projet fédéral 2024 – 2027



Conformément à ses statuts, la Fédération doit se doter tous les trois ans d'un nouveau projet associatif. Celui-ci décline les axes prioritaires et les projets qui seront mis en œuvre dans le respect des valeurs qu'elle défend.

La crise sanitaire a lourdement impacté le monde associatif : quasi-arrêt des activités, impacts sur le bénévolat et transformation de l'engagement associatif, fonctionnement associatif modifié. C'est ce contexte qui a marqué l'élaboration de projet fédéral.

Pendant plus de deux ans, membres de l'équipe professionnelle et membres du conseil d'administration se sont réunis à différentes reprises pour, dans un premier temps, faire le bilan du précédent projet, puis définir les nouveaux axes prioritaires.

Ce projet a permis de faire le lien, entre élus et professionnels, ainsi qu'avec les associations, les écoles et tous nos partenaires.

Ces temps de travail ont aussi permis d'appréhender les défis de notre société en pleine mutation : comment mieux intégrer encore les défis des transitions écologiques et environnementales dans nos actions ? Comment accompagner et susciter au mieux l'engagement de tous et particulièrement des jeunes ? Comment aider à la construction d'une citoyenneté active dans un monde connecté ?

En 2027, la Ligue de l'Enseignement Fédération des Associations Laiques de la Corrèze fêtera ses 100 ans d'existence.

100 ans au service de l'idéal laïque, démocratique et républicain, avec comme objectif de contribuer au progrès de l'éducation sous toutes ses formes.



Les Cinq Axes 2024 – 2027

9

1

Favoriser l'exercice d'une
citoyenneté active

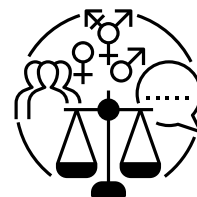


Agir pour que chacun vive
dignement et faire vivre les
droits culturels

2

3

Agir pour le vivre ensemble et
la laïcité

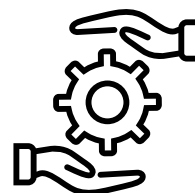


Développer et animer des réseaux

4

5

Renouveler nos pratiques



Favoriser l'exercice d'une citoyenneté active

« La citoyenneté active est le ciment qui maintient la cohésion dans la société. Il n'y a pas de véritable démocratie sans elle »

Staffan Nilsson, Président du Conseil économique et social européen (CESE)

Jean Macé, fondateur de la Ligue de l'enseignement, rappelait que la citoyenneté est le fruit d'un apprentissage. Se sentir citoyen, comprendre que l'on peut participer légitimement à l'organisation de « la cité » n'est pas une évidence qui s'impose à la majorité. Il s'agit d'une construction, lente, progressive, qui doit commencer dès l'enfance.

La citoyenneté demeure pourtant plus que jamais la préparation de l'avenir. Pour habiter ensemble un monde commun et durable, il conviendra de favoriser le débat d'idées, de participer à la définition des politiques publiques et de continuer à accompagner un changement des mentalités, comportements et paradigmes de notre société.

L'éducation à la citoyenneté et la formation du citoyen sont donc des enjeux majeurs pour La Ligue de l'enseignement FAL19 qui s'inscrivent dans un parcours commençant dès le plus jeune âge et s'étendant tout au long de la vie.

Cette formation à la citoyenneté se doit d'être diverse, que ce soit à travers le développement d'une citoyenneté écologique et durable, le développement d'une conscience citoyenne par la mise en place de parcours d'éducation artistique et culturelle ou la promotion de tous les dispositifs d'engagement, particulièrement associatifs, et la dispense de nombreuses formations. En perpétuel mouvement, elle se doit aussi de s'adapter aux nouveaux enjeux de la société et l'évolution de celle-ci à travers notamment le développement d'une citoyenneté numérique.



3 principes

11

Développer des formations citoyennes auprès de toutes les personnes

Encourager l'engagement tout au long de la vie

Développer une conscience citoyenne

Pour les mettre en œuvre :

- Accompagner l'engagement dans un parcours citoyen de l'enfance à l'âge adulte et le valoriser
- Organiser des temps de rencontres intergénérationnelles pour échanger sur la citoyenneté
- Favoriser pour les jeunes l'exercice d'une citoyenneté : Juniors Associations, Maisons des Lycéens, Foyers Socio-éducatifs, Services Civiques, conseils municipaux des jeunes, aide aux projets, etc.
- Promouvoir les formations à la citoyenneté auprès de toutes les personnes

JUNIORS ASSOCIATIONS **BAFA** **BENEFVOLES** **AIRÈS TERRESTRES ÉDUCATIVES**
FORMATIONS **SERVICE CIVIQUE**
SESAME **COURS DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE** **ATELIERS CITOYENNETÉ NUMÉRIQUE**
CENTRE RESSOURCES DE PANDRIGNES **OPEN BADGE**



Agir pour que chacun vive dignement et faire vivre les droits culturels

« La défense de la diversité culturelle est un impératif éthique, inséparable du respect de la dignité de la personne humaine. Elle implique l'engagement de respecter les droits de l'homme et les libertés fondamentales, en particulier les droits des personnes appartenant à des minorités et ceux des peuples autochtones »

Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle - 2001

Depuis le début des années 2000, la thématique des « droits culturels » s'est imposée progressivement dans le débat public en parallèle du constat des limites de la démocratie, notamment dans sa dimension culturelle. Un principe s'est progressivement installé, à l'initiative des grandes institutions internationales, posant qu'il fallait tout à la fois préserver la diversité culturelle, et assurer sa reconnaissance par les politiques nationales. Le concept des droits culturels s'est ainsi imposé comme un principe fort devant inspirer les politiques culturelles.

Nous entendons mener notre travail dans le respect de principe en prenant en compte la multiplicité des relations que les personnes, individuellement ou collectivement, entretiennent avec la culture et avec les arts.

Le travail de la culture doit intégrer cette diversité, la valoriser, pour construire du commun, de la liberté et de la dignité.

Il s'agit alors de :

- favoriser les expériences sensibles par le biais de parcours artistiques,
- de mettre au travail les droits culturels, en prenant en compte les individus et le collectif, en intégrant, dans leur diversité, leurs relations avec les œuvres et les pratiques artistiques et culturelles,
- de s'engager dans l'échange et la construction collective sur le territoire, en proximité, tout en prenant en compte l'indispensable pluralité des approches nourrissant des actions émancipatrices, partagées avec tous.



3 principes

13

Favoriser l'expression et le pouvoir d'agir de chacun, tout au long de la vie

Développer des liens de coopération et de solidarité

Reconnaître les personnes dans leur diversité

Pour les mettre en œuvre :

- Mettre en place des formations sur les droits culturels destinées à tous (salarié.e.s, élu.e.s, partenaires)
- Incorporer les droits culturels dans nos actions et nos pratiques
- Encourager et promouvoir les projets co-construits

ASSOCIER LES ENFANTS DANS LA CONSTRUCTION DES PROJETS CULTURELS **RÉSIDENCE ARTISTIQUE**

MUSIQUES ACTUELLES AU COLLÈGE

RENCONTRES ACTEURS JUNIORS

ASSOCIER LES PARTICIPANTS DANS LE CHOIX DES SORTIES CULTURELLES

LECTURES LIRE & FAIRE LIRE



Agir pour le vivre ensemble et la laïcité

« Une laïcité bien comprise est une laïcité bien transmise. »

Jean-Paul Delahaye

De travestissements en instrumentalisation, nous en viendrons à oublier que la laïcité s'est imposée comme principe d'organisation de la République au terme d'une longue marche d'émancipation.

La laïcité est le produit de notre histoire, toujours en mouvement, et des combats qui l'ont traversée, animés par le souci de desserrer l'emprise confessionnelle d'une Église dominante tant sur les institutions que sur les individus.

Le principe de laïcité s'établit aujourd'hui dans un riche corpus juridique duquel on retient le plus souvent la loi du 9 décembre 1905, dite de « séparation des Églises et de l'État » dont les deux premiers articles, sans jamais utiliser le mot, disent la totalité du principe de laïcité.

Cette dernière repose, d'un côté, sur l'affirmation et la garantie de la liberté de conscience et le libre exercice des cultes dans le respect de l'ordre public démocratiquement défini, de l'autre, sur l'affirmation d'une stricte neutralité confessionnelle de l'État et des services publics.

Toute l'histoire de la Ligue de l'enseignement est marquée par son engagement pour la République, une « République indivisible, laïque, démocratique et sociale » et par son travail continu pour la promotion de la laïcité, tout particulièrement à une époque où la laïcité était durement combattue et contestée dans ses principes.

Aujourd'hui, nous avons à faire face à de nouveaux défis. Si certaines forces contestent toujours le principe, c'est surtout sur les modalités d'application que s'opposent différents courants politiques ou religieux. Certains cherchent même à instrumentaliser la laïcité comme une idéologie reposant sur une vision identitaire de la France qui refuse le pluralisme.



3 principes

15

Faire connaître et faire vivre la laïcité

Transmettre les valeurs d'hospitalité, de solidarité et de respect du vivant

Diffuser une culture du « être » et « vivre » ensemble

Pour les mettre en œuvre :

- Développer des actions autour de la « Semaine de la laïcité » associant tous les services de la Ligue
- Organiser des temps de conférences et débats autour de la laïcité et du vivre ensemble en lien avec les associations du réseau
- Former toutes les personnes à la laïcité et aux valeurs de la République

MISTERY GAME

ESCAPE GAME EXPOSITIONS

JOUONS LA CARTE DE LA FRATERNITÉ

CITOYENNETÉ ÉCLAIRÉE & DIVERSITÉ

FORMATIONS VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE & LAÏCITÉ

CONFÉRENCES

DÉBATS



Dessin réalisé par la classe de CP de l'école de Donzenac 2021-2022 dans le cadre du Concours laïcité



Développer et animer des réseaux

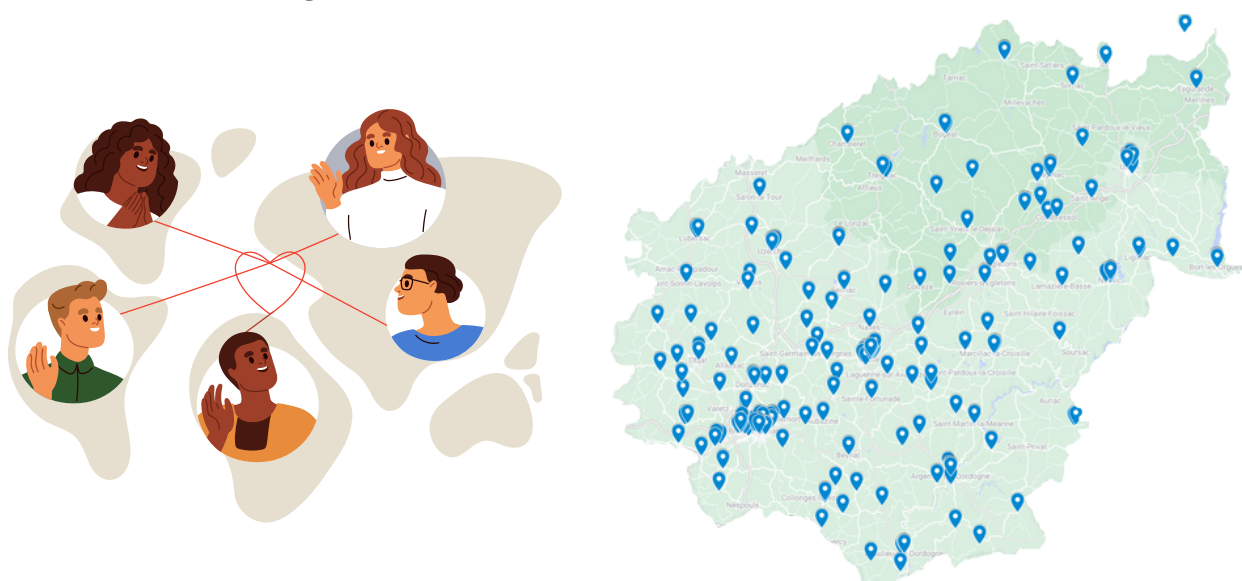
« Personne n'éduque autrui, personne ne s'éduque seul, les hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde. »

Paulo Freire

L'association est un lieu de fabrique du citoyen, il est donc primordial de les accompagner à structurer leur projet et à la développer en vue d'une amélioration sociale et matérielle de la condition humaine.

Selon les derniers chiffres de Recherche et Solidarité, il y a en Corrèze entre 5500 et 6000 associations dites actives et près de 55 000 bénévoles. Dans le secteur sportif, ce sont près de 960 clubs qui ont accueilli 49 990 licenciés en 2021. Par ailleurs, 600 d'entre elles sont des associations employeuses, ce qui représente tout de même 11% de l'emploi salarié de l'ensemble du secteur privé du Département. Ces chiffres prouvent la dynamique associative présente sur le territoire.

La Ligue de l'enseignement FAL19 encourage et accompagne au quotidien les associations dans la mise en œuvre de leur projet. Elle développe et anime des réseaux associatifs et fédère autour d'elle des associations portant les mêmes valeurs. Au-delà, en lien avec les services de l'État et les collectivités territoriales, elle met son expertise à disposition de l'ensemble des associations et collectivités du territoire afin d'encourager toutes les initiatives.



3 principes

17

Se positionner comme tête de réseau fédératif

Promouvoir l'échange, la participation et la co-construction de projet

Soutenir les associations et consolider notre réseau

Pour les mettre en œuvre :

- Être présent dans le réseau associatif en allant à la rencontre des associations (présences aux AG, réunions de secteur, etc.)
- Développer des temps de réflexions et de débats avec les associations, les encourager à signer la Charte pour la Diversité et mieux les intégrer à la vie de la Fédération
- Accompagner les associations : formation des bénévoles et des dirigeants, accompagnement dans les projets, soutien en cas de difficulté, etc.
- Diversifier notre présence en se faisant connaître et en allant vers de nouvelles associations

FAIRE SENS **PARTENARIATS** CONSORTIUM
SPORT ENVIRONNEMENT NATURE SANTÉ **STRUCTURER**
ACCOMPAGNEMENT **GUID'ASSO** **AU BOUT DE LA SCÈNE**
ANIMATION DE LA VIE **CONTRATS DE TERRITOIRE**
SOCIALE **C'EST MA TOURNÉE** **PRATIQUE EN AMATEUR**
APAC / AFFILIATION **INTERMÉDIATION** **SERVICE CIVIQUE**



Renouveler nos pratiques

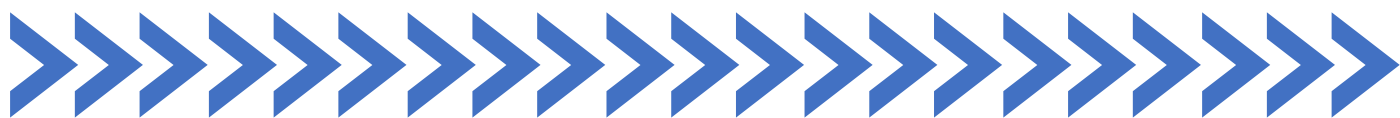
C'est parce qu'une grande part de l'éducation populaire se revendique comme mouvement de transformation sociale, qu'elle se met en capacité d'inventer et d'innover. Tout en veillant à préserver ses principes, elle cherche à puiser dans la réalité du monde et dans l'histoire individuelle et collective des femmes et des hommes, les ressources pour explorer de nouvelles pistes et agir différemment.

L'éducation populaire, une exigence du XXIe siècle, avis de CESE, 2019

Les questions de gouvernance animent aujourd'hui les mouvements d'éducation populaire et la Ligue de l'enseignement de la Corrèze, comme au niveau de la Confédération, s'intéresse de près à ces discussions. Comme toute association et structure de l'économie sociale et solidaire, ce n'est pas le capital qui détermine le pouvoir décisionnel, mais ce sont bien les femmes et les hommes engagés dans l'association qui déterminent la politique à mener au sein de la fédération.

La question de la gouvernance et de son lien avec la vie opérationnelle est intégrée au cœur du projet de La Ligue de l'enseignement FAL 19.

Au-delà des questions de gouvernances partagées, il s'agit aussi de questionner nos manières d'agir au quotidien et d'appliquer en notre sein les principes que nous défendons. Cela passe donc également par l'intégration dans nos pratiques quotidiennes des questions environnementales et liées à la transition écologique que ce soit au travers de nos consommations, nos comportements quotidiens, et nos locaux.



3 principes

19

Encourager une
gouvernance partagée
associant salarié.e.s,
associations et élu.e.s

Intégrer la transition
écologique dans nos
actions et comportements
au quotidien

Améliorer la
communication

Pour les mettre en œuvre :

- Organiser des temps et des espaces d'échange permettant une co-construction des projets
- Apporter de la transparence dans la gouvernance de la Fédération
- S'engager concrètement dans la transition écologique : énergies, déchets, achats en local, etc.

TRAVAIL INTERSERVICE **ATELIER SOBRIÉTÉ**
CO-ORGANISATION DES TEMPS STATUTAIRES **ÉNERGÉTIQUE**
TEMPS DE TRAVAIL PARTAGÉ SALARIÉ.E.S / ÉLU.E.S
ÉCO-DÉLÉGUÉ **PARTICIPATION AUX GROUPES DE**
TRAVAIL NATIONAUX & LOCAUX



Ils nous soutiennent :



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Corrèze



Direction départementale de l'emploi, du
travail, des solidarités et de la
protection des populations



Ici,
la Nouvelle-Aquitaine et
l'Europe agissent ensemble
pour votre territoire.



Et plus de 70 communes corrésiennes



Ligue de l'enseignement de la Corrèze

4 impasse Pièce Saint Avid

19 000 Tulle

05 55 26 42 12

contact@fal19.fr

www.fal19.fr / www.associations.fal19.fr

FÉDÉRATION CORRÈZE

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Projet fédéral 2024 - 2027 - Réalisation @fal19 - IPNS